

vieilles de plus de dix ans et que le Professeur B. Condé, de l'Université de Nancy, (l'un des spécialistes auxquels la monographie est dédiée) avait eu l'obligeance de déterminer. Ayant retrouvé les noms dans mes archives, j'ai constaté que la Belgique ne figurait dans la distribution géographique d'aucune des deux espèces. Je crois donc utile de publier les quelques données suivantes. *Acerentomon affine* BAGNALL, 1912, et *Acerentomon gallicum* IONECU, 1933, ont été trouvés en grandes quantités et en mélange dans une petite poignée d'humus, récoltée par hasard dans un but didactique, à l'orée de la Forêt de Soignes, à la limite entre les communes de Kraainem et Tervuren, le 18 mars 1963.

Sauf erreur de ma part, la monographie cite quatre-vingt-une espèces européennes; en parcourant la distribution géographique de chacune, je n'ai trouvé que deux espèces belges, signalées en 1939 par R. Leruth: *Eosentomon transitorium* BERLESE, 1908 (sous le nom d'*E. armatum* STACH, 1927) et *Acerentulus traegardbi* IONESCU, 1937; or, R. Leruth a signalé trois autres espèces de Belgique et celles-ci ne sont pas reprises dans la monographie de Nosek. Ce sont *Acerentomon doderoi* SILVESTRI, 1907 (dont il est dit qu'il n'est connu avec certitude que de deux localités: Gènes, Italie, et Alpes Juliques, Yougo-Slavie); *Acerentomon mesorbinus* IONESCU, 1930 (cité de Roumanie et de Tchécoslovaquie seulement) et *Acerentulus confinis* BERLESE, 1909 (cité de seize pays européens, d'Afrique du nord et des Etats Unis).

Cherchant une explication à ce silence, j'ai consulté une monographie mondiale et plus ancienne, celle de S. L. Tuxen (The Protura - A revision of the species of the world with keys for determination, Paris, 1964). Ici, autre surprise: les deux espèces reprises par J. Nosek sont également citées de Belgique par S. Tuxen: quant aux trois autres, il en est dit « Mentioned, but not checked, from Belgium (Leruth, 1939...) », ce qui est pour le moins curieux, car c'est Tuxen lui-même qui a identifié le matériel récolté par Leruth, lequel a écrit textuellement: « M^r Tuxen a pu identifier cinq espèces se rapportant à trois genres et à deux familles »! (LERUTH, 1939, *Bull. Annls Soc. ent. Belgique*, 79: 199-207).

A mon plus grand étonnement, j'ai entendu un jour à la radio, dans un bulletin d'information, que la pollution d'un château-d'eau des environs de Liège était due à la présence...de protozoaires! Je suggère comme explication qu'il s'agissait de protozoaires et que le journaliste chagré de rédiger la nouvelle ne se souvenait plus que des premières syllabes et a feuilleté un dictionnaire, s'arrêtant à la première bestiole en « proto »...

2. M. N. RADISTIC fait d'abord circuler une boîte contenant une larve, deux nymphes et huit imagos (4 ♂, 4 ♀) du rare *Leptura scutellata* F. (Coleoptera Cerambycidae) dont la détermination a été aimablement confirmée par notre ancien président M. J. DECELLE. Il présente ensuite la communication suivante:

Un élevage de Leptura scutellata F.

Le long de la bordure sud des étangs du Mazendael à Groenendael, nous avons repéré en août 1974 dans une souche de hêtre en voie de décomposition de jeunes larves de Cerambycides que nous avons pris pour *Rhagium mordax* DEG., souvent assez communes en Forêt de Soignes.

Le 20 avril 1975, en revisitant la souche nous avons constaté qu'elle contenait des larves assez grandes et visiblement adultes. Ce ne pouvait être *Rhadium mordax* qui à cette époque de l'année est déjà insecte parfait.

Nous avons alors prélevé 12 larves que nous avons placées dans des cellules constituées de débris de la souche originelle. Maintenus à la température extérieure, elles furent aspergées de temps en temps. Une cellule témoin à fenêtre a été tenue à une température d'environ 20°C et régulièrement observée.

La nymphose s'y est faite le 29 mai 1975. Dès le 3 juin, les yeux y apparaissent nettement suivis le 6 des mandibules. Ensuite à partir du 8 juin, nous avons remarqué la présence colorée des pattes et des élytres. Quelques heures plus tard, l'imago commence à gratter le fond de la cellule pour le percer alors qu'il n'avait qu'à se retourner pour sortir et s'enfuir puisqu'elle n'était pas fermée.

Les autres cellules fourniront elles aussi des adultes. Les derniers écloront le 15 juin 1975.

La souche initiale de Groenendael régulièrement visitée donnera des nymphes et des adultes fin juin 1975.

Le 12 juin 1975, nous avons placé un couple d'adultes en élevage sous cloche avec des débris de bois provenant des anciennes cellules. Ces débris furent régulièrement arrosés. Après de fréquents accouplements, la femelle commença à pondre le 16 juin. Si le mâle mourut le 17 juin, la femelle continua à pondre et à vivre un mois durant. Elle mourut le 21 juillet.

Des larves naîtront vers la mi-août 1975 et pénétrèrent immédiatement dans le bois sous-jacent. Nous avons alors décidé d'abandonner cet élevage et de remettre le bois contenant ces jeunes larves dans la souche originelle à Groenendael.